



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du lundi 25 octobre 2010

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

27-1	SACEMA (SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTION D'ÉCONOMIE MIXTE D'ANTIBES) – RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA VILLE D'ANTIBES SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – EXERCICE 2009
------	---

Tout d'abord, je tiens à féliciter la SACEMA pour n'avoir fait aucune expulsion durant 2009. Comme quoi cela est possible et nous espérons que cela soit maintenant un objectif à tenir tous les ans.

Malheureusement à la lecture attentive de ce rapport, nous ne pouvons que regretter que la SACEMA n'est toujours pas le grand bailleur social dont Antibes et peut-être encore plus la CASA a besoin. 978 logements en 2009 ; 906 en 2008 et 951 en 2007 ...

Ce rapport annonce quelques projets mais rien sur des structures d'hébergement qui manquent cruellement et rien sur des structures de logements intermédiaires du type « maison rose » qui s'avèrent indispensables.

Et malheureusement des projets toujours pas à la hauteur des besoins de la population de notre ville, il suffit de rappeler le nombre de dossiers sur la CASA en attente d'un logement social 2900 en novembre 2009 et plus de 3100 juillet 2010. Il suffit de comparer ces chiffres de dossiers en attente aux 120 baux signés à la SACEMA en 2009.

Dans le rapport, vous annoncez 820 locataires pour 978 logements. Si l'on additionne le foyer logement CCAS, le foyer jeunes travailleurs et le foyer logement d'urgence (86). Le compte n'y est pas ! Alors que se passe-t-il pour les 70 logements restants : sont-ils vacants ou inhabitables ?

Dans ce rapport, vous constatez, comme nous, la paupérisation et les difficultés sociales de nombreuses personnes mais par contre vous continuez à les assommer par des mesures particulièrement antisociales.

- une augmentation de loyer de 2,38% en suivant les judicieux conseils de l'Etat. Et qu'en est-il des charges ?

- un abaissement des plafonds de ressources pour accéder à un logement social qui vont considérablement augmenter les locataires soumis au Surloyer et qui va mettre encore une partie de la population en situation très fragile...

Pour terminer mon propos, une remarque sur l'intérêt que portent les élus de votre majorité au logement social.

L'Assemblée Générale du 17/06/2009 s'est tenue avec 4 présents parmi 22 et seulement 2 élus présents parmi 6 nommés.

Alors si Messieurs Gente, Chaussard, Bayle et madame Lonvis aussi absents au Conseil d'Administration du 19/05/2009 ne souhaitent pas être représentants de la ville dans cette société anonyme qu'ils n'hésitent à laisser des places à l'opposition que l'on nous a refusées en début de mandat.